

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Oyem : un sexagénaire écroué pour le viol d'une fillette de 4 ans

SCOM
Libreville/Gabon

ANDRÉ Bruno Nze Obiang, un Gabonais de 65 ans, a été placé, en fin de semaine dernière, sous mandat de dépôt à la prison centrale d'Oyem. Il se serait rendu auteur d'un viol sur S. E. M., une fillette âgée de 4 ans.

Selon une source judiciaire proche du parquet d'Oyem, les faits se sont produits à Bissok-centre, un village situé à environ 50 km du chef-lieu de la province du Woleu-Ntem. André Bruno Nze Obiang, un homme qui vit de petites bricoles, se rend au quartier

Nazareth où il mange avant de se reposer dans le corps de garde attendant au petit restaurant. Deux gamines sont en train de jouer non loin du sexagénaire. La plus âgée, la nommée P, demande au sexagénaire de lui réaliser un pantalon à l'aide d'un carton de vin vide. Peu de temps après, P rejoint sa cadette S.E.M. avec le jouet que cette dernière a apprécié. Au point de se rapprocher à son tour du vieil homme, en vue d'obtenir aussi le sien. Mais contre toute attente, André Bruno Nze Obiang aurait proposé à l'enfant de s'allonger à ses côtés au corps de garde et de se déshabiller. C'est donc dans cet état que le sexagénaire

et la fillette auraient été surpris par dame Rose A. O. Une fois mis au courant de cette affaire, les éléments de la Direction générale des recherches (DGR) d'Oyem se sont rendus sur place. Lesquels procèdent à l'interpellation du sexagénaire pour être entendu dans le cadre de la procédure immédiatement ouverte sur instructions du parquet de la République. Devant les Officiers de police judiciaire (OPJ), André Bruno Nze Obiang aurait reconnu avoir "déshabillé l'enfant et avoir introduit ses doigts à plusieurs reprises dans son sexe". Comme l'attesteraient les examens médicaux effectués sur la victime. D'où son incarcération pour viol sur mineure de moins de 15 ans.



Photo: ANS

André Bruno Nze Obiang médite sur son sort au Peloton.

Vols : il avait un faible pour le saumon fumé

G.R.M
Libreville/Gabon

ALORS que ses nombreux compatriotes au Gabon s'investissent dans les affaires, lui a opté plutôt pour une activité répréhensible : le vol. En effet, Pierre Missaka, Camerounais, 45 ans, demeurant à Sotega et sans emploi, a été interpellé le 6 juillet passé par les éléments de la Police judiciaire (PJ).

Cette arrestation intervient après plusieurs forfaits commis particulièrement dans les zones d'Oloumi, Akanda, Bessieux et Bikelé. Les principales cibles de Pierre Missaka, les grands magasins de Libreville. Dans les surfaces commerciales où il a opéré, l'individu ne s'intéressait le plus souvent qu'au saumon, un poisson de grande valeur, selon les spécialistes. À en croire les enquêteurs, le ressortissant camerounais est bien connu des



Photo: GRM

Pierre Missaka, le voleur récidiviste neutralisé par les éléments de la Police judiciaire (PJ) de Libreville.

services de la Police judiciaire. Il y a quelques années, il avait été arrêté pour des faits similaires, notamment des vols de liqueurs, notamment le champagne, et des produits de beauté dans les points de vente situés dans les stations-service. C'est donc un récidiviste qui va devoir répondre des faits de multiples vols.

Port-Gentil : deux maisons réduites en cendres à l'École-Bilingue

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

LA ville de Port-Gentil renoue avec le phénomène des incendies avec le retour de la grande saison sèche. Le plus récent est celui qui s'est déclaré le 11 juin vers 13 heures, jetant de nombreux sans-abris à la rue dans la zone dite "École-Bilingue", dans le 1er arrondissement de Port-Gentil.

Selon les témoignages du voisinage, le feu serait parti de l'une des maisons en l'absence de ses occupants. La thèse d'une marmite oubliée sur le feu comme celle d'un court-circuit – provoqué par les délestages intempestifs enregistrés ces derniers temps dans la cité



Photo: Jean Paulin ALLOGO

Les flammes n'ont rien épargné à leur passage comme on le voit ici.

de l'or noir –, semblent pour l'instant plausibles. Au total, ce sont deux maisons à usage d'habitation qui ont été réduites en cendres. Il faut noter tout de même que l'intervention rapide des sapeurs-pompiers a permis

de limiter considérablement les dégâts dans tout le secteur. À noter aussi le courage des riverains qui ont commencé à lutter contre le brasier avec les moyens du bord. Avant l'arrivée des soldats du feu.